

Procès-verbal de la 60e assemblée des délégués de l'Union suisse des sociétés de mycologie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie**

Band (Jahr): **56 (1978)**

Heft 9

PDF erstellt am: **06.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Procès-verbal de la 60e Assemblée des délégués de l'Union suisse des sociétés de mycologie

Samedi 8 avril 1978, à Appenzell

Présidence: R. Hotz, Berne, Président central

Procès-verbal: Mme A. Moser, Grosshöchstetten, Secrétaire centrale

Début des délibérations: 16 h.

Le Président central ouvre la 60e assemblée des délégués à 16 h. précises. Il adresse un cordial salut à la Section d'Appenzell, en la remerciant du grand travail d'organisation accompli avec succès. Il donne ensuite la parole au Vice-président de la Société mycologique d'Appenzell.

Monsieur Ebnetter souhaite la bienvenue aux délégués, ainsi qu'à Messieurs Koch, Président du Gouvernement appenzellois, Stark, Préfet d'Appenzell, Zeller, Préfet de Schwende. Le Président central remercie Monsieur Ebnetter de ses aimables paroles et précise que l'invitation à la présente assemblée 1978 à Appenzell a été publiée dans le bulletin No 2/1978 de l'USSM. A fin février, toutes les sections de l'Union ont reçu l'invitation polycopiée, avec l'ordre du jour, les propositions du Comité central de l'Union à l'Assemblée des délégués, ainsi que le bilan et le compte de pertes et profits de l'Union pour l'exercice 1977.

A la question du Président central de savoir si une remarque est à formuler quant à l'ordre du jour, le Président de la Commission des diapositives constate que dans l'invitation imprimée, sous point 4 de l'ordre du jour, la lecture du rapport annuel de la Commission des diapositives ne figure pas. Le Président central s'excuse pour cette omission et confirme à Monsieur Kobler qu'il pourra bien entendu donner lecture du rapport annuel de la Commission des diapositives sous point 4 de l'ordre du jour.

1. Appel

Se sont excusées les sections: Olten, Moutier, Lucerne, Delémont, Lyss, Oberburg, Baar, Tramelan, Porrentruy, Lausanne et St-Imier.

Sont présents: 91 délégués ayant le droit de vote. La majorité absolue est ainsi de 46 voix.

2. Nomination des scrutateurs

Sont désignés comme scrutateurs: Messieurs Moirandat, Scheidegger, Casutt, Odermatt, Bachmann, Hofer et Gsell.

3. Procès-verbal de la 59e assemblée des délégués, du 26 mars 1977, à Locarno, publié dans le bulletin No 8/1977 de l'Union

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité. Le Président central remercie la secrétaire pour la rédaction du procès-verbal.

4. Rapports annuels

4.1 Le rapport annuel du Président central a été publié dans le bulletin No 3/1978 de l'Union. Il est approuvé à l'unanimité.

4.2 Rapport annuel du Président de la Commission scientifique:

Monsieur Schwegler donne lecture de son rapport qui est adopté à l'unanimité par les délégués. Le Président central remercie Monsieur Schwegler de son rapport et de son travail.

4.3 Rapport annuel du rédacteur du BSM:

Monsieur Nyffenegger lit son rapport qui est également approuvé à l'unanimité. Le Président lui exprime sa gratitude pour son rapport et pour son excellent travail, parfois difficile.

4.4 Rapport annuel du Comité de travail des sections romandes:

Monsieur Ayer donne lecture de son rapport en français qui est adopté à l'unanimité. Le Président central le remercie de son rapport et de son engagement au profit des sections romandes.

4.5 Rapport annuel du toxicologue de l'Union:

Le Président central informe les délégués que Mme Dr. A. Mäder a présenté sa démission peu avant la dernière assemblée des délégués à Locarno. Entre-temps, le CD a pu trouver, en la personne de M. le Dr méd. Chapuis de Genève, un nouveau toxicologue de l'Union qualifié.

Monsieur le Dr Chapuis donne lecture de son intéressant rapport, également en français. Il est approuvé à l'unanimité par les délégués. Monsieur Meyer, St-Gall, pose ensuite la question de savoir si le rapport du toxicologue de l'Union sera aussi traduit en allemand. Le Président central communique que ce rapport sera publié en allemand dans le bulletin au cours de l'année 1978. Il remercie ensuite M. le Dr Chapuis d'avoir bien voulu accepter le poste de toxicologue de l'Union, ainsi que de son rapport annuel.

4.6 Rapport annuel de la Commission de la bibliothèque:

Le président de cette commission, Monsieur Eschler, donne lecture de son rapport annuel qui est approuvé à l'unanimité. Le Président central l'en remercie et communique simultanément que Monsieur Eschler a donné sa démission à la date de l'assemblée de ce jour. Il exprime sa gratitude à Monsieur Eschler pour son travail très compétent durant de longues années.

4.7 Rapport annuel de la Commission des planches en couleurs:

Monsieur Kobler, en sa qualité de président, lit son rapport annuel qui est ratifié à l'unanimité.

4.8 Rapport annuel de la Commission des diapositives:

Monsieur Kobler lit également le rapport de cette commission, approuvé ensuite à l'unanimité. Le Président central remercie Monsieur Kobler de ses deux rapports et du travail accompli.

5. *Rapport de caisse*

Les comptes annuels de l'Union, avec l'état de la fortune au 31. 12. 1977 ont été remis à toutes les sections. Le Président central fait remarquer que, dans le compte de pertes et profits pour 1977, les recettes et les dépenses des comptes de l'Union et de la Librairie ont, sur proposition de la Commission de gestion, été groupées, à titre de simplification, ce qui, toutefois, n'est pas conforme à l'art. 66 des statuts de notre Union prévoyant que les comptes de la Librairie doivent être tenus séparément de ceux de l'Union. C'est la raison pour laquelle tous les délégués ont reçu, au début de cette assemblée, un bilan accompagné d'un nouveau compte de pertes et profits pour 1977 conforme aux statuts.

6. *Rapport et propositions de la Commission de gestion*

En sa qualité de président de la CG, Monsieur Wicki donne lecture du rapport des réviseurs. En exécution de leur mandat, les trois réviseurs ont contrôlé les comptes de l'Union et de la Librairie, ainsi que la tenue des comptes, le 11 février 1978 à Bienne. Les comptes ont été trouvés en ordre. La CG propose:

- d'accepter le bilan et le compte de pertes et profits de l'Union et de la Librairie pour 1977 et
- de donner décharge au Comité directeur en le remerciant du travail qu'il a accompli.

Monsieur Baud, secrétaire romand, donne lecture du rapport et des propositions de la CG, en langue française. Monsieur Schmid, membre d'honneur de l'Union, Zurich, critique l'inventaire des livres estimé trop haut, ainsi que le legs figurant chaque année dans les comptes. Pour répon-

dre à ces remarques, le Président central donne la parole à Monsieur Wicki, Président de la CG. Monsieur Wicki précise que tous les stocks d'anciens livres ont été complètement amortis. Il en est de même des insignes de l'Union. Il ne voit pas d'inconvénient à ce que le legs (il s'agit d'un don anonyme), figure dans les comptes chaque année.

Le Président central remercie Monsieur Wicki de son rapport, ainsi que du travail consciencieux effectué par la CG. Il demande l'assentiment de l'assemblée. Les délégués acceptent à l'unanimité les propositions de la CG. Les comptes annuels pour 1977 sont ainsi ratifiés et la décharge accordée au Comité central. Le Président central remercie les délégués de cette marque de confiance à l'égard du Comité central.

7. Distinctions

Les délégués se lèvent pour honorer la mémoire des membres de l'Union décédés au cours de l'exercice écoulé.

Madame Schmutz reçoit l'insigne doré de l'Union pour son activité en qualité de directrice de cours dans le cadre de l'activité de l'Union. Madame Schmutz se déclare très touchée et remercie de l'honneur qui lui est fait.

Monsieur Göpfert reçoit l'insigne doré pour ses travaux sur les polyporacées, dans le cadre du groupe des amis polypores de l'Union. Comme il n'est pas présent à l'assemblée, le Président central l'informerá par écrit de la distinction dont il est l'objet.

Monsieur Mosimann reçoit l'insigne doré pour son travail assidu et minutieux en qualité de teneur des contrôles de l'Union. Le Président central profite de cette occasion pour prier les délégués d'intervenir auprès de leurs sections respectives afin que toutes les mutations de leurs membres soient annoncées rapidement et avec exactitude au teneur des contrôles. Monsieur Mosimann remercie de l'honneur dont il est l'objet.

Monsieur et Madame Wohnlich sont également remerciés, par la remise de l'insigne doré, pour la manière expéditive, consciencieuse et l'amabilité avec lesquelles ils excécutent leur travail de libraire et d'expéditrice, dans l'intérêt de l'Union. Les deux personnes en cause experiment leurs remerciements.

Un bouquet de fleurs est remis à chacun d'entre eux.

8. Mutations

8.1 Demande de démission de la Société mycologique de Roggwil-Wynau. Justification: Vieillesse des membres de la section. Les obligations financières à l'égard de l'Union sont remplies. Monsieur Affentranger demande la parole et déclare que d'autres motifs sont à la base de la démission de la section de Roggwil-Wynau. La Vapko a refusé à l'époque de former et d'instruire les contrôleurs local des champignons. Le Président central prie Monsieur Schwarzenbach, Président de la Vapko, de donner son avis à ce sujet. Monsieur Schwarzenbach expose que les contrôleurs locaux des champignons sont proposés par les autorités sanitaires des communes pour être formés et instruits en tant que contrôleurs officiels des champignons de la Vapko. Dans le cas de la section Roggwil-Wynau, la demande a été présentée à titre privé et non pas par une instance officielle. La Vapko n'a donc pas été en mesure de retenir cette proposition. Les délégués acceptent la sortie de l'Union de la section Roggwil-Wynau.

8.2 La section de Wattwil qui somnolait a refait surface avec 32 membres. Elle se nomme maintenant «Pilzverein Toggenburg und Umgebung».

8.3 Les sociétés mycologiques de Däniken, Frauenfeld, Bülach et Schüpfen BE ont manifesté leur intérêt à une adhésion éventuelle à l'Union. Le Président central a reçu des demandes de renseignements correspondantes au cours de l'année 1977. Des propositions concrètes ne lui sont cependant pas encore parvenues.

9. Propositions du Comité directeur

Le CD propose aux délégués l'admission dans l'USSM de deux nouvelles sections et les prie de donner leur assentiment.

9.1 Société mycologique de Bex, avec 92 membres, qui est admise à l'unanimité. Le Président de la section de Bex remercie l'assemblée et présente ensuite sa section.

9.2 Société mycologie de Bulle, avec 45 membres. Elle est également admise au sein de l'USSM à l'unanimité des délégués. Le Président de la nouvelle section de Bulle remercie aussi de l'honneur fait à sa société et présente sa section.

Le Président central félicite les deux présidents de ces sections et leur souhaite le succès pour la suite de leur activité.

10. Budget et cotisations

Le Président central expose que la Maison Benteli, qui est chargée de l'impression du BSM, contrairement au renseignement qu'elle a donné en octobre 1977, se voit contrainte, dans sa lettre de décembre 1977, de demander une augmentation de prix de 5% pour le BSM. Sur intervention du Président central, ce nouveau prix ne sera appliqué qu'à partir de mai 1978. Malgré cette augmentation de coût pour l'impression de notre bulletin, le CD a décidé de ne pas augmenter les cotisations des membres pour 1978.

Cotisations des membres pour 1978:

Membres	Fr. 12.—	Membres individuels Suisse	Fr. 16.—
Membres doubles	Fr. 1.50	Membres individuels étranger	Fr. 20.—

Les délégués acceptent à l'unanimité les cotisations des membres et le budget pour 1978.

Monsieur von der Crone désire savoir comment s'effectue le décompte des cotisations des membres à l'Union. Le Président central précise que la cotisation annuelle entière est calculée pour les membres qui adhèrent à l'Union au cours du premier semestre. Par contre, pour les membres qui adhèrent seulement dans le deuxième semestre, il n'est calculé que la moitié de la cotisation annuelle.

11. Elections

Aucune demande de démission n'ayant été enregistrée, une élection pour le CD n'est pas nécessaire.

Comme membre le plus ancien de la CG, Monsieur Wicki démissionne. Monsieur Kessi, Zurich assumera la présidence pour 1978. La section d'Appenzell étant l'organisatrice de la présente assemblée annuelle, elle a le droit, conformément aux statuts, de présenter un nouveau membre de la CG. Monsieur Ebnetter est proposé; il a déjà été antérieurement membre de la CG. Il est élu à l'unanimité par l'assemblée. Monsieur Ebnetter remercie et accepte son élection.

Monsieur Eschler démissionne comme Président de la Commission de la bibliothèque. Monsieur Peter Baumann est proposé comme nouveau membre de cette commission. Depuis 1971, il est bibliothécaire de la section Aarau et actuellement aussi vice-président de cette section. Monsieur Baumann est élu à l'unanimité et accepte son élection, en remerciant l'assemblée de la confiance qui lui est accordée.

Monsieur le Dr Chapuis, Genève, est élu à l'unanimité en qualité de toxicologue de l'Union. Il déclare accepter son élection et remercie de l'honneur qui lui est fait.

Le Président central tient ensuite à remercier tous ses collaborateurs au sein du Comité de leur coopération loyale et active au profit de l'Union, ainsi que de l'appui qu'ils lui apportent.

12. Désignation du lieu de l'assemblée des délégués 1979

La section Glaris retire sa candidature au profit de la section de Bienne. Le lieu de l'assemblée des délégués 1979, soit Bienne, est accepté à l'unanimité. L'assemblée des délégués aura lieu en 1979 de nouveau un dimanche. Monsieur Brunner, Président de la Société mycologique de Bienne, remercie les délégués.

13. Divers

Le 7^e congrès mycologique international aura lieu du 17-24 septembre 1978 à Budapest.

Les 15/16 avril aura lieu un symposium/polypores à Lucerne.

Une réunion tripartite n'aura pas lieu cette année. La prochaine réunion tripartite sera organisée en 1979 en République Fédérale d'Allemagne.

Les journées d'études mycologiques auront lieu cette année les 12/13 août à Lyss.

Le Président central fait part du don magnifique effectué par Monsieur le Dr méd. Alder, St-Gall, ancien toxicologue de l'Union. Le Dr Alder désirant liquider sa collection de périodiques mycologiques, il l'a attribuée à la bibliothèque de l'Union. Le Président central a déjà remercié chaleureusement le Dr Alder de son très beau geste.

Les membres qui s'intéressent à une collection complète de notre bulletin de toutes les années peuvent se mettre en relation directement avec Monsieur Ernst Gerber, Cäcilienstrasse 37, 3007 Berne.

Monsieur Beck, Coire, demande l'appui de l'Union du fait qu'il existe dans le canton des Grisons une interdiction de cueillir des champignons le dimanche. Cela pourrait avoir comme conséquence la disparition des sociétés mycologiques de Coire et de Davos. Monsieur Kunz, Männedorf, propose de faire établir une pièce d'identité pour les membres actifs d'une société mycologique. Le Président central fait remarquer que le Comité directeur de l'Union ne peut pas intervenir contre des décisions politiques cantonales. Il peut uniquement faire part aux cantons de sa position quant à la protection de la flore fongique, ce qui est du reste intervenu dans la lettre circulaire de 1977. Il appartient aux sociétés mycologiques locales de discuter avec les politiciens, afin de rechercher une solution appropriée.

Monsieur Ayer, Fribourg, désire savoir quand la nouvelle édition en français des Planches suisses de champignons, tomes I et II, sera disponible. Le Président central donne la parole à Monsieur Moirandat qui assume la responsabilité de la traduction de la nouvelle édition. Monsieur Moirandat déclare que le remaniement des deux tomes pour une nouvelle édition française a demandé beaucoup de temps et d'efforts. Il a maintenant terminé ses travaux et, à la fin de l'assemblée des délégués de ce jour, il remettra au Président central les manuscrits prêts à l'impression.

En terminant, le Président central s'adresse avec insistance aux délégués pour les prier de prêter une attention toute particulière au problème de la relève dans les sections, c'est-à-dire aux jeunes susceptibles de s'intéresser à la mycologie, car le risque existe d'un vieillissement des sections et de la direction de l'Union. La relève dans les sections détermine toutefois aussi la politique à suivre en ce qui concerne la Librairie de l'Union.

Monsieur Meyer, St-Gall, remercie le Comité directeur de l'Union du travail qu'il a accompli. Le Président central exprime ses remerciements pour ces aimables paroles et clôt l'assemblée des délégués 1978, en souhaitant à tous une belle soirée et un bon retour dans leurs foyers.

Fin de l'assemblée: 18.20 h.

(Traduction: M. Baud)

Le président central:	La secrétaire:
R. Hotz	A. Moser